



Déclaration du Procureur adjoint de la CPI sur la situation en Côte d'Ivoire

02 Décembre 2010

« Le Bureau du Procureur de la CPI observait attentivement la situation en Côte d'Ivoire avant la tenue des élections présidentielles du 28 Novembre et continue de le faire. Compte tenu des récents affrontements et des violences post électorales, j'exhorte les partisans des deux candidats et les forces de sécurité à s'abstenir de toute violence.

J'encourage les deux leaders politiques à faire appel à leurs militants et leurs concitoyens à faire preuve de retenue et d'éviter tout acte criminel.

J'invite les autorités ivoiriennes à enquêter sur les incidents criminels qui se sont déjà produits. Tous les actes de violence seront surveillés et minutieusement examinés de près par le Bureau en vue de déterminer si des crimes relevant de la compétence de la Cour sont commis et devraient justifier une enquête ».

Fatou Bensouda

Procureur adjoint de la CPI